

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR Prefecture

016-211601208-20240619-D202455-DE
Reçu le 24/06/2024

délibération :
D_2024_5_5

L' an deux mille vingt quatre, le mercredi 19 juin à 18 h 00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame MONTEGU Bénédicte, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 18

Date de convocation du : 11 Juin 2024

Présents : 13

Présents : Monsieur GOUYGOU Dominique, Monsieur MOREAU Yannick, Monsieur DOUET Anthony, Madame DUBOIS Anne, Madame DULAC Stéphanie, Monsieur MICHELET Jean-Marie, Madame TRANCHET Isabelle, Monsieur LAFENETRE Pascal, Madame GONTIER Stéphanie, Monsieur MAUVEROU Philippe, Madame CHEVALERIAS Annick, Madame BOINEAU Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte

Votants : 16

**Objet : Convention
d'occupation de la salle
communale par l'association
Anim T Sens**

Pouvoirs :

Madame LANOË-MALIVERT Véronique a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte
Madame MAUREL Marion a donné pouvoir à Monsieur DOUET Anthony
Monsieur ARTAUD Frédéric a donné pouvoir à Monsieur MAUVEROU Philippe

Absent(s) : Monsieur MORA Vincent

Excusé(s) : Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Madame MAUREL Marion, Monsieur ARTAUD Frédéric, Monsieur COLLET Cédric

Secrétaire de Séance : Madame Isabelle TRANCHET

L'association « ANIM'TSENS » utilisera la petite salle communale _ route de Torsac à Dirac
- le samedi tous les 15 jours en moyenne de 14h30 à 16h30

Madame le Maire précise qu'une convention précisant les modalités, dates et heures d'utilisation sera établie.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- de mettre à disposition à titre gracieux la petite salle située route de Torsac à Dirac,
- d'autoriser madame le Maire à signer la convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

- **DECIDE** de mettre à disposition à titre gracieux la petite salle située route de Torsac à Dirac à l'association « Anim'T Sens »,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la convention.

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire,
Bénédicte MONTEGU

Emis le 19/06/2024, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le 24/06/2024

